

### Définition et mesure

La persistance de la pauvreté peut se mesurer en considérant les individus dont le revenu est inférieur à un seuil fixé (généralement une certaine proportion du revenu disponible médian) sur une durée de trois ans. Cette mesure est calculée à partir de tabulations spéciales basées sur des enquêtes qui suivent les individus dans le temps. La persistance de la pauvreté peut se définir de différentes façons. L'une consiste à mesurer la proportion des individus dont la pauvreté est « constante » pendant les trois années (pauvreté persistante). D'autres consistent à mesurer combien de personnes sont pauvres au cours de deux ans sur les trois (pauvreté récurrente) et combien sont pauvres une seule fois au cours de cette période (pauvreté ponctuelle). La notion de revenu utilisée est celle du revenu annuel disponible (c'est-à-dire après transferts et prélèvement de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale) des ménages, où l'on attribue à chaque personne le revenu « équivalent » du ménage auquel il appartient, calculé en appliquant un facteur largement utilisé pour tenir compte des différences de taille du ménage : la racine carrée de l'élasticité.

Les données se rapportent à 1999-2001 pour les pays européens, sur la base du *Panel communautaire des ménages* (PCM); à 2001-2003 pour les États-Unis, sur la base de la *Survey of Income and Program Participation* (SIPP); à 2001-2003 pour le Canada, sur la base du fichier d'équivalence internationale de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR); et à 2002-2004 pour l'Australie, sur la base de l'enquête *Household Income and Labour Dynamic in Australia* (HILDA).

La mesure la plus couramment utilisée de la pauvreté monétaire relative (le « headcount ratio », ou proportion de pauvres dans la population, souvent calculée à partir de données qui n'offrent qu'un instantané de la situation à un moment précis) ne permet pas de déterminer si l'insuffisance de revenu couvre une période longue ou courte. La plupart des gens peuvent s'arranger si la période de faiblesse du revenu est courte, tandis que des périodes plus longues peuvent conduire à des difficultés matérielles, voire à l'exclusion. Le tableau EQ7.1 – basé sur des enquêtes qui suivent un même individu ou ménage sur une certaine période – montre la relation entre différentes mesures de la pauvreté.

Pour un seuil fixé à la moitié du revenu médian, la « moyenne » de la proportion de pauvres dans la population sur une période de trois ans s'établissait aux environs de 10 % pour les 17 pays de l'OCDE considérés dans le tableau EQ7.1, ces taux s'échelonnant entre 6 % voire moins aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne et 14 %, voire plus en Australie, en Irlande, aux États-Unis et en Grèce. Pour un seuil fixé à 40 % du revenu médian, le taux de pauvreté moyen de l'OCDE descend à 5 %; pour un seuil de 60 %, il dépasse 16 %. Le classement des pays ne change pratiquement pas quel que soit le seuil utilisé : les pays qui se classent dans les premiers rangs de la pauvreté pour un seuil donné affichent aussi des ratios élevés pour les autres seuils.

Ce « ratio de pauvreté » ne donne toutefois qu'une vue partielle de la situation, car de nombreux individus peuvent connaître des périodes temporaires de pauvreté tandis que certains peuvent être dans cette situation pendant des périodes prolongées ou de façon récurrente sur de nombreuses années (Burkhauser, 2001; OCDE, 2006). Sur la base d'un seuil de revenu fixé à la moitié de la valeur médiane – le plus couramment utilisé dans les analyses de l'OCDE –

environ 83 % des personnes interrogées en moyenne n'ont jamais été pauvres au cours des trois années, c'est-à-dire que 17 % ont été pauvres au moins une fois dans cette période. Parmi ces derniers, ceux qui n'avaient été pauvres qu'au cours d'une des trois années représentent la catégorie la plus nombreuse (7.7 % des individus) tandis qu'environ 5 % de la population avaient été continuellement pauvres tout au long de cette période. Une proportion légèrement plus faible (4 % en moyenne) était pauvre durant deux des trois années considérées. Les différences entre pays de la prévalence d'une pauvreté persistante sont aussi marquées que pour les taux moyens de pauvreté. En fait, comme le montre le EQ7.2, les pays de l'OCDE où le simple « ratio de pauvreté » est plus élevé sont aussi ceux qui présentent la plus grande prévalence à la fois de la pauvreté persistante et de la pauvreté récurrente.

Il apparaît que les enfants et les personnes âgées ont non seulement un risque plus élevé d'être pauvres au cours d'une année quelconque que les personnes d'âge actif, mais aussi une plus forte probabilité que cette pauvreté dure. Si l'on prend le seuil de la moitié du revenu médian, les « constamment pauvres » représentent en moyenne environ 40 % des personnes à faible revenu à un moment quelconque chez les personnes de 25 à 64 ans, mais près de 50 % chez les enfants et plus de 60 % chez les personnes âgées. Les femmes seules ont aussi une plus forte probabilité de pauvreté persistante que les hommes, avec une proportion de « constamment pauvres » supérieure à 10 % dans la moitié environ des pays.

**Indicateurs de l'état de la société :** Privation matérielle (EQ1), Persistance de la pauvreté (EQ7).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses sociales publiques (EQ5), Prestations hors emplois (SS6).

## EQ7.1. Près de 5 % des individus sont constamment pauvres sur une période de trois ans

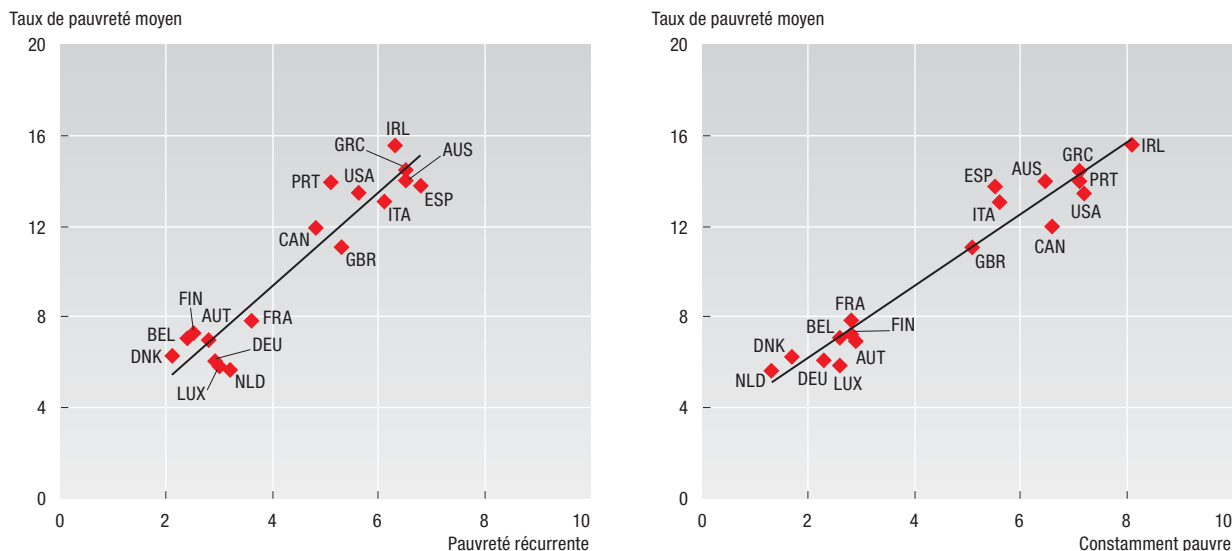
Durée de l'épisode de pauvreté sur trois ans dans certains pays de l'OCDE

	Pauvreté sur trois ans, pour différents seuils de revenu											
	40 % du revenu médian				50 % du revenu médian				60 % du revenu médian			
	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre	Taux de pauvreté moyen sur les trois années	Pauvre seulement une fois	Pauvreté récurrente	Constamment pauvre
Australie	6.2	9.0	2.5	1.6	14.0	10.5	6.5	6.5	20.8	11.5	8.1	11.8
Autriche	3.6	4.7	1.3	1.2	7.1	6.7	2.8	2.9	13.0	9.1	4.8	6.6
Belgique	3.0	4.5	1.2	0.7	6.7	7.2	2.4	2.6	13.7	10.3	5.4	6.5
Canada	6.9	5.9	3.4	3.0	11.8	7.4	4.8	6.6	18.7	8.3	6.9	11.8
Danemark	2.4	4.4	0.9	0.2	5.7	7.3	2.1	1.7	11.0	9.4	4.2	4.8
Finlande	2.9	3.2	1.1	0.9	6.8	5.9	2.5	2.8	12.9	5.9	5.9	6.5
France	3.6	4.7	1.9	0.7	7.9	7.6	3.6	2.8	14.9	9.4	6.4	7.2
Allemagne	3.3	3.8	1.5	0.9	6.1	5.6	2.9	2.3	11.0	7.2	4.3	5.7
Grèce	9.1	7.8	4.5	3.5	14.6	9.7	6.5	7.1	21.4	11.6	8.2	12.1
Irlande	6.9	7.3	3.6	1.9	15.0	7.9	6.3	8.1	22.2	9.6	9.4	12.6
Italie	7.9	7.2	4.3	2.6	12.6	8.3	6.1	5.6	19.6	10.1	8.5	10.3
Luxembourg	1.7	3.2	0.8	0.2	5.9	4.4	3.0	2.6	13.0	6.0	5.0	7.9
Pays-Bas	2.9	4.8	1.5	0.4	5.2	5.7	3.2	1.3	9.6	8.4	5.1	3.7
Portugal	7.6	6.9	2.6	3.5	13.5	8.4	5.1	7.1	20.4	10.8	6.5	12.3
Espagne	7.3	9.8	3.1	1.9	13.9	11.1	6.8	5.5	20.9	12.6	8.8	10.4
Royaume-Uni	6.5	8.4	3.0	1.6	11.9	9.4	5.3	5.1	19.2	10.9	7.9	10.1
États-Unis	8.7	6.5	3.5	3.6	13.9	8.6	5.6	7.2	20.9	10.6	7.3	12.4
<b>OCDE-17</b>	<b>5.3</b>	<b>6.0</b>	<b>2.4</b>	<b>1.7</b>	<b>10.0</b>	<b>7.7</b>	<b>4.4</b>	<b>4.6</b>	<b>16.8</b>	<b>9.5</b>	<b>6.6</b>	<b>9.0</b>

Note : Les données se rapportent à trois années du début des années 2000. La pauvreté monétaire relative est basée sur le revenu disponible équivalent des ménages. Toutes les mesures se rapportent à l'échantillon d'individus considéré pour chacune des trois années.

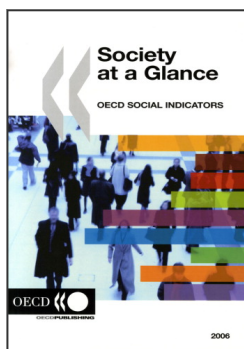
## EQ7.2. La pauvreté persistante et la pauvreté récurrente sont plus élevées dans les pays où le taux de pauvreté est élevé

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian



Source : Calculs basés sur le Panel communautaire des ménages pour les pays européens et sur l'Enquête SLID pour le Canada (accès par le fichier d'équivalence international). Les estimations pour les États-Unis et l'Australie, basées respectivement sur SIPP et HILDA, sont fournies par John Iceland (Université du Maryland) et Bruce Headey (Université de Melbourne).

**Pour en savoir plus** ■ Burkhauser, R. (2001), « What Policymakers Need to Know about Poverty Dynamics », *Journal of Policy Analysis and Management*. ■ OCDE (2006), « Implications sociales des politiques visant à relever le niveau d'emploi », chapitre 5 des *Perspectives de l'emploi*. OCDE, Paris.



Extrait de :  
**Society at a Glance 2006**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2007), « Persistance de la pauvreté », dans *Society at a Glance 2006 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-21-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-21-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).